



## Liste des médicaments en vigueur le 29 avril 2020

La RAMQ vous informe que la ministre de la Santé et des Services sociaux a autorisé la publication de la *Liste des médicaments* qui entrera en vigueur le 29 avril 2020.

Toutefois, **des corrections** ont été apportées au fichier valideur que vous avez en votre possession.

Une nouvelle version du fichier de la *Liste des médicaments* reflétant ces changements est disponible par les services en ligne de la RAMQ. Vous devez donc utiliser le fichier identifié ESR2\_FIC\_VAL\_20200420-135241.dat.

Nous vous rappelons que cette modification à la *Liste des médicaments* doit demeurer confidentielle jusqu'à la date de publication sur le site Web de la RAMQ, prévue le 27 avril 2020.

Pour tout renseignement additionnel, vous pouvez communiquer avec madame Marie-France Beaulieu au 418 682-5122, poste 5338. Vous pouvez également nous joindre par courriel à [pilotage.gdm@ramq.gouv.qc.ca](mailto:pilotage.gdm@ramq.gouv.qc.ca).

c. c. Association québécoise des pharmaciens propriétaires

---

### Courriel, site Web et fils RSS

services.professionnels@ramq.gouv.qc.ca  
[www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels](http://www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels)  
Abonnez-vous à nos fils RSS 

---

### Téléphone

Québec 418 643-8210  
Montréal 514 873-3480  
Ailleurs au Québec 1 800 463-4776

---

### Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30  
(mercredi de 10 h 30 à 16 h 30)